

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES
ET DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES
AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

Communique N° D13-296/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 23 SEPT 2024

Portant publication des résultats de la Demande de Cotation n°042/D13-244/DC/MINSANTE/CIPM/2024 du 12 août 2024, pour la fourniture des équipements du Centre de Santé Intégré (CSI) du Groupement WALL, Arrondissement de Minta, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre.

Financement : Budget de Fonctionnement du MINSANTE, Exercice 2024

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage Communique :

L'Entreprise ci-dessous désignée est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation, suivant les conditions après :

| Soumissionnaire | Conformité de l'Offre | | Livraison | | Enveloppe prévisionnelle (en FCFA) | Montant TTC proposé (en FCFA) | Rang | Observations |
|-----------------------|-----------------------|-----|-------------|------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------|----------------------|
| | OUI | NON | Délai | Lieu | | | | |
| REFERENCE MEDICO SARL | OUI | - | 02 semaines | CSI du Groupement WALL | 15 000 000 | 14 600 000 | 1 ^{er} | Proposé attributaire |
| ZIMAKO SARL | | | 30 jours | | | 14 770 500 | 2 ^e | RAS |

Le mandataire de l'Entreprise ci-dessus désignée attributaire est invité à se présenter au Service des Marchés Publics (Bureau du Suivi et du Contrôle de l'Exécution des Marchés) pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- CIPM/MINSANTE
- DRFP/SDBF/SMP ;
- CHRONO/ARCHIVES.



Dr. Menaouda Malachio